



## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU CANTAL

**SURVEILLER POUR PROTÉGER**

**RESTAURER ET AMÉNAGER**

**ÉDUIQUER ET SENSIBILISER**

**ÉTUDIER POUR MIEUX GÉRER**

**PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER**

La Fédération est une association reconnue **d'utilité publique** et **agrée** au titre de la **protection de l'Environnement**.

Elle regroupe **15 AAPPMA** (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), œuvrant sur l'ensemble du département.

**1ère association de loisir / sport** du Cantal en nombre d'adhérents, avec **14 445** adhérents en 2016. Des pratiquants en augmentation et qui se rajeunissent.

Une équipe dirigeante de **15** administrateurs présidée par M. Marc Georger et **7** salariés permanents



# NOS ACTIONS

## DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

**SDDLDP** : élaboration et mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche.

**Des Ateliers Pêche Nature estivaux** : pratique de la pêche à destination des familles, touristes ou non, **plus de 1000 participants** chaque année.

**Des manifestations et compétitions** : Tour de France cycliste, Cantal Tour sport, Championnats de France, Challenge interdépartemental de pêche de carnassiers Henri Hermet...

**Des aménagements pour la pratique de la pêche** : mises à l'eau, pontons pour personnes à mobilité réduite, passages pour pêcheurs.



**Un travail partenarial avec les acteurs du tourisme** : convention avec offices de tourisme du Cantal, labellisation «pêche» d'hébergeurs (gîtes, hôtels...), convention avec Clévacances.

Films de promotion des différentes techniques et sites halieutiques du Cantal.



**Des Ateliers Pêche Nature pour les adolescents** (ex écoles de pêche): apprentissage de la pratique de différentes techniques de pêche, du respect du poisson et des cours d'eau.



## SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

**Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès des scolaires** : interventions au sein des écoles et collèges (700 enfants en moyenne par an).

**Journées pêche et découverte des milieux aquatiques** : différents ateliers: déchets, forêt, faune et flore, pêche, cours d'eau avec plusieurs partenaires.

Une section «Pêche et étude du milieu aquatique» au sein du collège Pierre Galery de Massiac (seulement 3 sections de ce type en France).

## PROTECTION DES MILIEUX ET DES ESPÈCES AQUATIQUES

**PDPG** : élaboration et mise en œuvre du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles.

**Restauration des cours d'eau:**

**Actions** de restauration de la continuité écologique, de mise en défend ou d'entretien des berges, de restauration des habitats piscicoles.

**Financement** d'actions des contrats territoriaux (Alagnon, Célé, sources Dordogne...).

**Appui technique aux différents partenaires et collectivités :**

Avis techniques sur les projets d'aménagement.

Convention avec le Conseil Départemental du Cantal.

Participation à l'élaboration des SAGE, contrats territoriaux, SCOT...



**Connaissance :**

Plus de 60 inventaires piscicoles par an.

Études spécifiques : recensement des obstacles, diagnostic des milieux, inventaires d'espèces patrimoniales, croissance de la truite. Des données sur près de 40 ans.



**Gestion piscicole :**

Empoisonnement en plans d'eau et lacs, maintien des **truites sauvages sur les cours d'eau**.

**Cotisation aux agences de l'eau :**

7 % du montant d'une carte de pêche adulte annuelle.

## POLICE DE LA PÊCHE :

Prévention, verbalisation, formation.

# LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE DANS LE CANTAL

Le poids économique de la pêche de loisir dans le Cantal a été évalué en 2017 par le bureau d'étude Argo&Siloe pour le compte de la Fédération. Une approche plus globale avait été réalisée auparavant par la Fédération Nationale de la pêche en France au niveau national. Les données, de 2016, ont été acquises lors d'enquêtes auprès des pêcheurs, des AAPPMA, d'entretiens avec les professionnels du tourisme, d'utilisation des données de chiffres d'affaires.

## LE POIDS ECONOMIQUE GLOBAL

Le poids économique global de la pêche dans le Cantal est estimé à **7,8 Millions d'euros** (en chiffre d'affaires). Estimation minimale car ne tient pas compte des pêcheurs ne prenant pas leur carte de pêche dans le Cantal, ni des activités des clubs de pêche, ni des résidences secondaires.

Activités directement liées à la pêche : 4.96 M €

Matériel : 2.46 M €  
Nautisme : 1.46 M €  
Abonnements : 0.14 M €  
Guide de pêche : 0.13 M €  
Location de matériel : 0.06 M €  
Associations de pêche : 0.71 M €

Activités indirectement liées à la pêche : 2.44 M €

Déplacements : 1.21 M €  
Restauration : 0.60 M €  
Hébergement : 0.55 M €  
Autres : 0.06 M €

Externalités : 0.36 M €

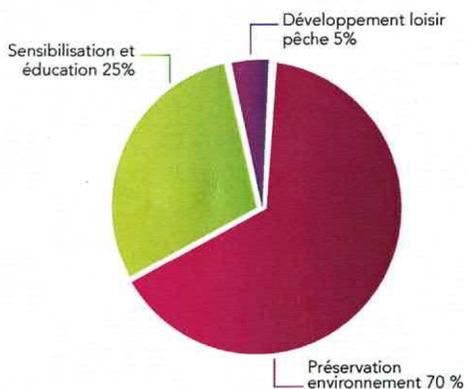
Bénévolat : 0.36 M €



## EXTERNALITES POSITIVES

**360 000 €** : L'apport global du bénévolat des pêcheurs cantaliens est valorisé à hauteur de 360 000 € en 2016.

**799 actions** ont été menées par les associations de pêche en 2016.



## QUELQUES CHIFFRES PHARES :

**784€**

Dépense annuelle moyenne d'un pêcheur, quand le budget loisirs et sports d'un ménage cantalien est de 394 €.

**936€**

Montant des dépenses des pêcheurs extérieurs au Cantal. Les pêcheurs originaires du Cantal ont dépensé en moyenne 730 € en 2016.

**53%**

Le Cantal capte 53% des dépenses totales des pêcheurs.

**910€**

Les pêcheurs de moins de 45 ans dépensent 910 € en moyenne, quand les pêcheurs de plus de 60 ans dépensent 480 €.

Les principaux postes de dépenses :

Matériel 34%

Équipements nautiques (embarcations) 29%

Déplacements 15%



## LES PÊCHEURS DU CANTAL

**30%** des pêcheurs qui prennent leur carte de pêche dans les AAPPMA du Cantal sont extérieurs au département. Pêcheurs fidélisés à notre département. Les principaux postes de dépenses de ces pêcheurs sont l'hébergement, la restauration et les déplacements.

**6,8% des habitants** du Cantal pratiquent la pêche, contre 2,4% à l'échelle nationale.

**Des pêcheurs plus jeunes que les Cantaliens** : l'âge médian des pêcheurs est de 42 ans contre 45 ans pour les habitants du Cantal.

## L'IMPACT TOURISTIQUE

**10 000** : Nombre de **touristes** pêcheurs estimé en 2015 (source : enquête clientèle Cantal Destination), s'ajoutant aux 14 000 pêcheurs ayant une carte de pêche du Cantal.

Le nombre de **nuitées** des touristes pêcheurs est de **73 890** en 2016.

**9 jours** : La durée moyenne de séjour. Des séjours qui permettent de générer de l'activité pour les professionnels du tourisme en période creuse.

Un facteur d'attractivité résidentielle : **13%** des séjours ont lieu dans des résidences secondaires. Les autres hébergements principaux sont les campings (35 %) et les gîtes (25%).

Un impact économique souvent méconnu par les professionnels du tourisme (restaurateurs, hébergeurs).

**12%** : Part de subventions privées et publiques perçues par les associations. **87%** de ces subventions sont dédiées à la réalisation des actions de préservation de l'environnement.

**3 300** : Nombre de jours de bénévolat effectués par les membres des AAPPMA, en 2016, soit l'équivalent de 15 emplois à temps plein.



# COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

**MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DES COURS D'EAU**, une trentaine de chantiers depuis plus de 10 ans :

**Effacement** d'ouvrages (Tarentaine, Roannes, Incon, Lagarde, Montirin).

**Mise en défend** des berges (Beauté, Branugues, Auze, Incon).

**Entretien sélectif** de la **végétation** (Alagnon, Siniq, Brezons, Allanche, ).

**Restauration des berges** par génie végétal (Brezons).

**Diversification des habitats aquatiques** (Auze, Cère, Eau Verte, rase du Vialard).

Mais aussi des **aménagements halieutiques**.



**ÉTUDES SPÉCIFIQUES**, en maîtrise d'ouvrage ou en prestation :

Enrichissement du **référentiel des obstacles à l'écoulement**, pour l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** (plus de 300 ouvrages sur plus de 600 kms de cours d'eau).

Détermination d'**Indice Poissons Rivière** pour le **SMBRC**, le **Conseil départemental, Saint-Flour Communauté**.

**Études piscicoles** de la Tarentaine et du Gabacut pour EDF.

Inventaires des **populations d'écrevisses** sur 600 kms pour le **SAGE Alagnon**.

Caractérisation des **écoulements** du site Natura 2000 Aubrac pour le **PNR Aubrac**.

**Diagnostic de l'état des cours d'eau** du bassin de la Grolle.

**Croissance** de la truite fario...



**ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT**

Partenariat avec les **lycées agricoles** de Saint-Flour et d'Aurillac : techniques alternatives aux enrochements pour restaurer des berges érodées, faune des rivières.



## LE TERRITOIRE

La Fédération et les 15 AAPPMA du Cantal couvrent l'ensemble du département.

